

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	130	54	54	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	21	14	14	2	22,2 %
			Masculin	109	40	40	7	77,8 %
			Total	130	54	54	9	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	31	6	6	2	22,2 %
				AB	33	11	11	3	33,3 %
				B	35	26	26	3	33,3 %
				TB	13	10	10	1	11,1 %
				Total	114	53	53	9	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	1	1	0	
				AB	2	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	9	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	100	48	48	9	100 %
			En réorientation	14	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	4	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	12	1	1	0	0 %
			Total	130	54	54	9	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	53	33	33	7
			Autres doublettes	52	20	20	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Informatique (21025)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	50,5 %	62,3 %	62,3 %	77,8 %
		Autres doublettes	49,5 %	37,7 %	37,7 %	22,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en mathématiques (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Très important
	Niveau en Numérique et sciences informatiques (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Important
	Niveau en anglais (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Important
	Niveau en français (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Complémentaire
	Niveau en Enseignement scientifique, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la terre, Sciences de l'ingénieur, Biologie-écologie (Moyenne des notes de 1ère et terminale et notes de bac le cas échéant)	Notes des bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour l'informatique et pour le CMI, connaissance de la formation et cohérence du projet (Connaissance/Intérêt spécificité du CMI [réseau Figure], cohérence projet vis-à-vis de la spécialité CMI envisagée, éléments de motivation)	Entretien, lettre de motivation, Fiche Avenir, rubrique Activités et centres d'intérêt.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Niveau scolaire insuffisant
- Méconnaissance de la formation
- Projet du candidat incompatible avec la formation

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les cordées de la réussite sont vus comme un engagement des candidat.e.s et de leur motivation à suivre des enseignements supplémentaires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans cette formation sélective, l'examen se fait en deux phases. Une première phase d'admissibilité qui se base majoritairement sur les notes dans les matières en lien avec le cursus (notes de 1ère, terminale, et le cas échéant bac) et une première évaluation de la motivation (connaissance/intérêt pour le CMI, cohérence du projet personnel avec le CMI) faite à partir du dossier Parcoursup (Lettre de motivation, Fiche Avenir, Activités et centres d'intérêt). Et une phase d'admission qui détermine le classement qui se base majoritairement sur la motivation réévaluée à l'issue de l'entretien.

Le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidats classés au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'examen des candidatures se fait en 2 phases : une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

- La phase d'admissibilité prend en compte majoritairement vos résultats scolaires ou obtenus dans le supérieur et dans une moindre mesure votre motivation et la cohérence de votre projet évalué à partir de votre dossier Parcoursup. Seuls les candidats ayant un niveau scolaire suffisant pour suivre la formation seront retenus à l'issue de la phase d'admissibilité.
- La phase d'admission détermine le classement, elle prend en compte majoritairement votre motivation, votre connaissance de la formation et la cohérence de votre projet évalué à partir de l'entretien.

Signature :

Virginie LAVAL,

Président de l'établissement Université de Poitiers